



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



18060801

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

03-04-2018

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE Tournai

N° d'entreprise : 0806.095.239

Dénomination (en entier) : BLUINVEST

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 18 Rue de l'Ancienne Passerelle
(adresse complète) 7730 Saint-Léger (Ht)

Objet(s) de l'acte : Démission - Nominations administrateur et administrateurs délégués

Texte :

D'un procès verbal d'assemblée générale daté du 26 septembre 2017, il est extrait ce qui suit :
A l'unanimité, l'assemblée accepte la démission de Monsieur Michel GILQUEL, immatriculé au registre national 57.06.07-591.50, de ses mandats d'administrateur et administrateur délégué.

A l'unanimité, l'assemblée générale décide de reconduire les mandats d'administrateurs de :

- Monsieur Bleuet GILQUEL, immatriculé au registre national français 3502169M1603121, domicilié à 59100 ROUBAIX (France), 84, Rue Jean-Baptiste NOTTE, ici présent et qui accepte son mandat ;
- Monsieur David GILQUEL, immatriculé au registre national 80.03.22-079.89, domicilié à 7700 Mouscron, Clos des Lainiers, 20, ici présent et qui accepte son mandat.

Les fonctions d'administrateurs reconduites prennent effet à ce jour et avec tous les pouvoirs prévus par les statuts.

Les mandats sont gratuits, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Les mandats sont attribués pour une période de six ans, prenant fin, sauf réélection, à la fin de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en deux mille vingt-trois.

D'un procès verbal du conseil d'administration daté du 26 septembre 2017, il est extrait ce qui suit :

A l'unanimité, le Conseil décide de reconduire les deux administrateurs délégués avec chacun tous les pouvoirs de gestion journalière :

- Monsieur Bleuet GILQUEL, prénommé, ici présent et qui accepte son mandat ;
- Monsieur David GILQUEL, prénommé, ici présent et qui accepte son mandat.

Les mandats seront exercés à titre gratuit.

Signé Bleuet GILQUEL

Administrateur-Délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/04/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.